

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 28 septembre 2023  
Rapporteur :  
Monsieur Jean-Luc LECLERCQ**

**N° 19**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 06/10/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2023 (accusé de réception du 06/10/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention à 'l'Irréductible Festival' 2023**

**Dans le cadre de sa compétence « rayonnement, promotion du territoire et de son identité régionale », Quimper Bretagne Occidentale soutient des événements qui contribuent au rayonnement du territoire.**

**Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association organisatrice de « l'Irréductible Festival », festival de musique qui s'est tenue pour la première année sur la commune de Quimper du 13 au 15 juillet 2023.**

\*\*\*

L'Association de l'Irréductible Festival, créée en janvier 2023 a pour objet la création et l'organisation d'un Festival de musique ayant lieu sur le territoire de l'agglomération à Quimper.

Les membres fondateurs, gérants d'une structure privée accueillant des événements limités à un public de 200 personnes ont ainsi décidé d'organiser un festival, « L'Irréductible Festival », les 13, 14 et 15 juillet 2023 profitant d'un site de 50 000 m<sup>2</sup> chez un agriculteur au sud de la ville de Quimper pour ouvrir leurs concerts à un public beaucoup plus large dans un espace en plein air. L'objectif du nombre de festivaliers était de 7 100 personnes.

Le Festival est régi par les quatre principes suivants :

- créer un événement convivial, accessible et diversifié aux portes de Quimper ;
- promouvoir et soutenir la création musicale ainsi que le spectacle vivant ;
- favoriser la diversité sous toutes ses formes ;
- promouvoir et soutenir les producteurs locaux.

Pour la première édition, le genre musical tourne autour du « Rock Celtique », avec le thème « Village Gaulois ». Cette thématique a été choisie afin de mettre en avant la culture musicale bretonne via une programmation « Rock Celtique ». Parallèlement, l'association souhaite mettre en avant les produits du terroir, avec un marché de producteurs et d'artisans directement sur le site du festival, pour rappeler l'idée du « Village Gaulois ».

Avec un budget d'environ 463 000 €, l'association travaille avec des producteurs locaux pour la restauration, a recours à des gammes de boissons locales, et veille à ce que l'empreinte écologique du festival soit la plus neutre possible. Pour faciliter la circulation des festivaliers et limiter le nombre de véhicules, des navettes ont été mises en service.

\*\*\*

Au regard de la notoriété de cette manifestation, de son rayonnement à l'échelle régionale, et de l'engagement de l'association pour cette première édition, après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser une subvention de 5 000 € à l'association « l'Irréductible Festival » en soutien à l'organisation de l'événement du même nom.